FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur de la matière	**PhosFree Extra Strength**
# CAS	Mélange
Usage du produit	Réduit des phosphates
Fabricant	Natural Chemistry L.P. 40 Richards Ave. Norwalk, CT 06854 US Téléphone: (800) 753-1233 Numéro de téléphone d'urgence: CHEMTREC (800) 424-9300

2. Identification des risques

Description générale des risques	AVERTISSEMENT CAUSER L'IRRITATION DE LA PEAU. CAUSE L'IRRITATION AUX YEUX. PEUT CAUSER L'IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES.
Effets potentiels sur la santé à court terme	
Voies d'exposition	Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.
Yeux	Entraîne des irritations.
Peau	Entraîne des irritations.
Inhalation	Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Ingestion	Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.
Organes cibles	Yeux. Peau. Système respiratoire.
Effets chroniques	L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.
Signes et symptômes	Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuilement et gerçure de la peau. Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, étourdissements, fatigue, nausée et vomissements.
Statut réglementaire OSHA	Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.
Effets potentiels sur l'environnement	Voir la Section 12.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Composants	# CAS	Pour cent
Lanthanum(iii) Chloride Heptahydrate	10025-84-0	5 - 10
Aluminium, sels hydrosolubles, n.s.a.***	1327-41-9	3 - 7
Chlorure de zinc	7646-85-7	3 - 7

4. Premiers soins

Mesures de premiers soins	
Yeux	Rincer immédiatement à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer pendant 15 minutes. Obtenir une assistance médicale si les irritations se développent ou persistent.
Peau	Rincer immédiatement à grande eau froide pendant 15 minutes et en même temps retirer les vêtements et chaussures contaminés. Les jeter ou les laver bien avant de les réutiliser. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
Inhalation	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.
Ingestion	Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.
Avis aux médecins	Les symptômes peuvent être différés.

Conseils généraux En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Propriétés inflammables Non inflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Moyens d'extinction

- **Moyens d'extinction appropriés** Produit chimique sec, CO2, pulvérisateur d'eau ou mousse ordinaire.
- **Méthodes d'extinction inappropriées** Ne pas utiliser de jet d'eau.

Protection pour les pompiers

- **Risques spécifiques provenant des produits chimiques** Pas disponible
- **Équipement de protection et précautions pour les pompiers** Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.

Produits dangereux résultant de la combustion Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Chlorhydrique. Oxydes de soufre. Oxydes d'aluminium.

Données sur l'explosibilité

- **Sensibilité aux chocs** Pas disponible.
- **Sensibilité aux décharges électrostatiques** Pas disponible.

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée.

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

Méthodes de contention Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits

Méthodes de nettoyage Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

7. Manutention et entreposage

Manipulation Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau.
Eviter le contact avec les yeux, la peau et des vetements.
Utiliser uniquement avec une ventilation appropriée.
Eviter d'inhaler les vapeurs ou les émanations de ce produit.
Lavez vigoureusement après manipulation.

Stockage Conserver hors de la portée des enfants.
Entreposer dans un conteneur fermé loin des matières incompatibles.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
Chlorure de zinc (CAS 7646-85-7)	LECT	2 mg/m3	Fumées.
	MPT	1 mg/m3	Fumées.

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur	Forme
Chlorure de zinc (CAS 7646-85-7)	PEL limite d'exposition authorisée	1 mg/m3	Fumées.

Limites d'exposition Produits chimiques énumérés à l'article 3 qui ne figurent pas ici n'ont pas établi de valeurs limites pour l'ACGIH ou PEL.

Mesures d'ingénierie Utiliser seulement dans un lieu équipé d'une bonne ventilation ou avec l'équipement de protection respiratoire approprié.

Protection individuelle

Protection pour les yeux et le visage Porter des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales.

Protection des mains Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Protection de la peau et du corps Conformément aux directives de votre employeur.

Protection respiratoire Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.

Considérations d'hygiène générale A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

9. Proprietes physiques et chimiques

Aspect Fait écumer le lait quand il est agité

Couleur Blanc

Forme Liquide

Odeur Pas disponible.

Seuil de l'odeur Pas disponible.

État physique Liquide.

pH 3 - 4

Point de congélation Pas disponible.

Point d'ébullition Pas disponible.

Point d'écoulement Pas disponible.

Vitesse d'évaporation Pas disponible

Point d'éclair Pas disponible.

Température d'auto-inflammation Pas disponible.

Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume Pas disponible.

Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume Pas disponible.

Pression de vapeur Pas disponible.

Densité de vapeur Pas disponible.

Densité 1 - 1.3

Coefficient de répartition (n-octanol/eau) Pas disponible.

Solubilité (eau) Complète

Densité relative 8 - 10

Viscosité Pas disponible.

COV Pas disponible

Pourc. de mat. volatiles Pas disponible

10. Stabilite et reactivite

Réactivité Réagit vigoureusement avec des matières alcalines.

Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matières incompatibles	Substances caustiques. Agents de réduction.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Chlorhydrique. Oxydes de soufre. Oxydes d'aluminium.

11. Propriétés toxicologiques

Données toxicologiques

Composants	**Espèces**	**Résultats d'essais**
Aluminium, sels hydrosolubles, n.s.a.*** (CAS 1327-41-9)		
Aiguë		
Orale		
DL50	Rat	681 mg/kg
Chlorure de zinc (CAS 7646-85-7)		
Aiguë		
Inhalation		
CL50	Rat	<= 2 mg/l, 10 minutes
Orale		
DL50	cobaye	200 mg/kg
	Rat	350 mg/kg
	souris	350 mg/kg
Lanthanum(iii) Chloride Heptahydrate (CAS 10025-84-0)		
Aiguë		
Orale		
DL50	Rat	4184 mg/kg

Effets d'une exposition aiguë

Yeux	Entraîne des irritations.
Peau	Entraîne des irritations.
Inhalation	Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Ingestion	Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.
Sensibilisation	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Effets chroniques	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Cancérogénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Mutagénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Effets sur la reproduction	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Tératogénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Nom des produits toxicologiquement synergiques	Pas disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Voir ci-dessous

Données écotoxicologiques

Composants		**Espèces**	**Résultats d'essais**
Chlorure de zinc (CAS 7646-85-7)			
Aquatique			
Crustacés	CE50	Huître américaine ou de l'est (Crassostrea virginica)	0.2 - 0.3 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	0.1 - 0.2 mg/l, 96 heures

Persistance et dégradabilité	Pas disponible.
Bioaccumulation / accumulation	Pas disponible
Mobilité dans l'environnement	Pas disponible.
Effets sur l'environnement	Pas disponible.
Toxicité aquatique	Pas disponible.
Coefficient de partage	Pas disponible.
Renseignements sur l'évolution du produit chimique	Pas disponible.

13. Élimination des résidus

Instructions pour l'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Pas disponible
Emballages contaminés	Pas disponible

14. Informations relatives au transport

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Canada WHMIS Ingredient Disclosure: Valeurs-seuils

Chlorure de zinc (CAS 7646-85-7)	1 %

Situation SIMDUT	Contrôlé
Classement SIMDUT	Catégorie D - Division 2B

L'étiquetage SIMDUT

Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail

Dangereux selon 29 CFR 1910.1200	Oui
Réglementations Fédérales des Etats-Unis	Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

US CWA Section 311 Hazardous Substances: Listed substance

Chlorure de zinc (CAS 7646-85-7)	Inscrit.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

Chlorure de zinc (CAS 7646-85-7)	Inscrit.

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Non réglementé.

Quantité à déclarer CERCLA (Superfund)

Chlorure de zinc: 1000

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Catégories de danger
Risque immédiat - Oui
Risque différé - Non
Danger d'incendie - Non
Danger lié à la Pression - Non
Danger de réactivité - Non

Loi sur l'assainissement de l'eau (Clean Water Act (CWA))
Substance dangereuse

Régulations des états
Ce produit ne contient pas de produit chimique reconnu par l'État de la Californie pouvant causer le cancer, des défauts génétiques ou autre défaut de reproduction.

États-Unis - Proposition 65 de la Californie - Cancérogènes et toxicité pour la reproduction (CRT) : Substance inscrite

Non inscrit.

US - Illinois Chemical Safety Act: Listed substance

Chlorure de zinc (CAS 7646-85-7) Inscrit.

US - Louisiana Spill Reporting: Listed substance

Chlorure de zinc (CAS 7646-85-7) Inscrit.

US - Minnesota Haz Subs: Listed substance

Chlorure de zinc (CAS 7646-85-7) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au New Jersey – Substance : Matière répertoriée

Chlorure de zinc (CAS 7646-85-7) Inscrit.

US - New York Release Reporting: Substances dangereuses: Listed substance

Chlorure de zinc (CAS 7646-85-7) Inscrit.

US - Texas effets dépistage niveaux : Substance répertoriée

Aluminium, sels hydrosolubles, n.s.a.*** (CAS 1327-41-9) Inscrit.
Chlorure de zinc (CAS 7646-85-7) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

Chlorure de zinc (CAS 7646-85-7) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses

Chlorure de zinc (CAS 7646-85-7) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Chlorure de zinc (CAS 7646-85-7) Inscrit.

Statut de l'inventaire

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

16. Renseignements divers

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/ 2
Inflammabilité	0
Danger physique	0
Protection individuelle	X

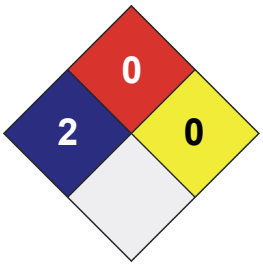

Clause d'exonération de responsabilité
L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présupposé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication 28-Novembre-2013

Date en vigueur 01-Novembre-2013

Date d'expiration 01-Novembre-2016

Préparée par	Dell Tech Laboratories Ltd. No de téléphone: (519) 858-5021
Autres informations	Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document. Cette fiche technique santé-sécurité est conforme à la norme ANSI Z400.1/Z129.1-2010